

## REUNION PUBLIQUE DU 8 JANVIER 2009 CENTRE AERE ROBERT VIARRE

### Questions posées :

#### **- Environnement / aménagements :**

- Qu'en est-il du quartier en amont de Saint Gilles (rue de l'Epousée, etc.)? Aucun respect de la Plume qui n'est pas entretenue en certains points, notamment vers Epagnette. Le demandeur a déjà adressé un courrier en ce sens le 2 décembre 2008 (sans réponse à ce jour)

*Réponse :* Les chantiers d'insertion sont présents sur une grande partie de ce secteur. Toutefois, un point sera fait avec les encadrants afin de vérifier le périmètre exact sur lequel ils travaillent.

- A qui incombe l'entretien des fossés ?

*Réponse :* M. le Maire rappelle que des courriers recommandés sont adressés aux propriétaires concernés.

- La rue de l'Epousée est en cul de sac : les riverains sont obligés de passer par une servitude. De plus, on ne peut plus accéder au bout de la rue (mauvais stationnement et végétation sauvage).

*Réponse :* M. le Maire va voir pour recevoir cette personne à propos de l'ensemble de ces problèmes (problèmes particuliers).

- Faut-il une autorisation pour brûler des branches dans un terrain ?

*Réponse :* M. le Maire rappelle que cela est interdit même si le terrain est éloigné et clos.

- Jardinières carrées situées à Saint Gilles (côté Abbé Carpentier) sont gênantes (problème de largeur de trottoir).

*Réponse :* Ceci va être revu avec les Espaces verts afin d'envisager leur déplacement.

#### **- Voirie :**

- Les caniveaux et les avaloirs sont détériorés Impasse du Chemin des Postes (2 personnes – coordonnées laissées à M. HEMERLE).

*Réponse :* M. le Maire indique qu'un programme pluri- annuel de réfections de voirie a été établi. La réfection des trottoirs sera proposée au programme de 2010. Concernant les avaloirs, les services de la Ville vont se rapprocher de Véolia Eau pour qu'une vérification soit faite et, le cas échéant, une programmation des travaux sera envisagée.

- Aux abords du lycée, les trottoirs sont à rénover, on ne voit pas ces déformations avec la neige.

*Réponse :* Cette partie est prévue dans le prolongement de la place du Champ de Mars.

- Le chemin qui mène vers le stade est un vrai « sentier corse ».

*Réponse :* Les services techniques vont être informés. Il est vrai qu'il s'agit aujourd'hui plus d'une voie de chantier que d'une route.

- Rue Sanson : des travaux sont-ils prévus et à quelle date ?

*Réponse :* M. le Maire indique que des travaux sont prévus en 2009.

### **- Sécurité :**

- Un riverain signale la présence de scooters et de quads sur la coulée verte.

*Réponse :* M. le Maire indique que la Police Nationale et la Police Municipale vont faire de la répression.

- Problème de sécurité dans le quartier des Provinces.

*Réponse :* M. le Maire explique qu'il y a deux problèmes : d'une part les dégradations et la petite délinquance et d'autre part la sécurité des personnes qui relève de la compétence de la Police Nationale. Il informe que la Police Municipale sera plus présente dans les quartiers. Pour ce qui est des lieux identifiés de rassemblement, des solutions sont à mettre en oeuvre telles que l'éclairage public, le déplacement du city stade, etc.

### **- Budget :**

- Les subventions des collectivités territoriales sont dérisoires (M. SELLIER)

*Réponse :* M. le Maire précise que les subventions présentées correspondent à des dossiers antérieurs. Plus on a de projets, plus on peut espérer voir ce montant augmenter, le tout étant de solliciter nos partenaires financiers. De plus, les subventions présentées ici sont des subventions de fonctionnement.

### **- Démocratie locale :**

- Un riverain demande que des réunions identiques à celle-ci mais ayant pour thème l'emploi soient organisées (1 à 2 fois par an).

*Réponse :* M. le Maire indique que d'autres réunions suivront notamment afin de connaître le ressenti des Abbevillois sur des problèmes précis les concernant.

- Il est suggéré de faire des réunions de quartiers pour connaître ce que souhaitent les riverains pour faire vivre ou revivre leurs quartiers (M. SELLIER).

*Réponse :* M. le Maire rappelle que c'est l'objet des présentes réunions. Il faudra aller encore plus loin, mais aussi savoir se fixer des priorités, phaser les projets, en toute transparence, et expliquer pourquoi certaines demandes n'auront pu être satisfaites.

#### **- Circulation et stationnement :**

- Sortie dangereuse de l'école Est ; comment faire pour casser la vitesse ?

*Réponse :* M. le Maire indique qu'un projet d'aménagement du Champ de Mars est en cours. Une sécurisation sur ce modèle pourrait être envisagée mais il convient dans un premier temps d'être vigilant quant au stationnement de certains parents lors des entrées et sorties d'écoles (stationnement anarchique dangereux).

- Qu'en est-il des ralentisseurs ?

*Réponse :* M. le Maire explique qu'aujourd'hui il y a d'autres solutions (stationnement fixe alterné - en chicanes - par exemple) qui permettront de moins gêner les entrées de certaines habitations. Il indique que le chantier du Champ de Mars devrait être terminé début 2010.

- Zone 30 non respectée

*Réponse :* M. le Maire indique que des contrôles pédagogiques peuvent être réalisés dans un premier temps, puis viendra la verbalisation, le cas échéant.

#### **- Eau et assainissement :**

- Le problème des inondations rue Victor Hugo en août est soulevé. Apparemment l'ODA n'a pas raccordé les eaux de pluie au réseau d'eaux pluviales mais à celui de l'assainissement.

*Réponse :* M. le Maire explique qu'il y a deux réseaux différents mais que, parfois, le système de clapet qui permet de déverser en cas de surcharge ne fonctionne pas. Des travaux seront prévus au programme pluriannuel pour résoudre ces problèmes de conception.

#### **- Economie / Emploi :**

- Manque de passage protégé de la Sauvagine vers Super U (sur la droite de la route)?

*Réponse :* Ce point est à revoir avec la SCI Opale.

- Il serait souhaitable de valoriser Ville afin de faire venir les entrepreneurs.

*Réponse :* La Ville a de nombreux projets pour œuvrer en ce sens.

#### **- Logements ODA :**

- Un riverain signale un problème de gaz dans son logement : les pompiers lui ont indiqués qu'il n'avait pas le droit au bouteille de gaz dans son logement or il n'y a pas le gaz de ville dans ces logements ODA.

*Réponse :* M. le Maire confirme que les bouteilles sont interdites dans les logements collectifs. Il interrogera le Président de l'ODA à ce sujet. C'est une tolérance du bailleur mais des problèmes d'assurance peuvent intervenir en cas de sinistre.

- Problèmes quant à la réparation d'une porte d'entrée dans un logement ODA, travaux sans cesse reportés.

*Réponse :* M. DOBREMETS a pris les coordonnées de cet administré pour régler le problème.

#### - Enfance / Jeunesse :

- Le système de la réservation 3 à 4 semaines à l'avance pour le multi-accueil (crèche) pose problème.

*Réponse :* M. le Maire indique qu'une réflexion est en cours. Un questionnaire à ce sujet paraîtra dans le prochain Abbeville Mag. Il indique qu'il est également bien conscient du manque de places.

- Les problèmes doivent être résolus collectivement. Les associations et le personnel communal travaillent main dans la main. Les actions menées sont à continuer. Le problème de la jeunesse est un problème de famille. Des actions sont à mener le dimanche pour les occuper. *(M. Jacques Dufresne)*

*Réponse :* M. le Maire rappelle la création du service DLVA (Démocratie Locale et Vie Associative). Il précise que les actions sont à mener aussi avec l'ODA et les services de l'Etat ainsi qu'avec les autres collectivités.

#### - Urbanisme :

- Reconstruction du magasin M. Bricolage : qu'en est-il de la sécurité ? Les bâtiments seront-ils toujours aussi proches ?

*Réponse :* M. le Maire informe qu'une grande vigilance sera apportée lors de la délivrance du permis de construire (qui est instruit par la Ville). De plus, des aménagements de voirie seront faits pour écarter les bâtiments des habitations.

#### - Eclairage public :

- Le chemin qui arrive chemin des Postes n'est plus éclairé depuis les travaux ce qui est dangereux.

*Réponse :* M. le Maire indique que le problème va être étudié. Il convient dans un premier temps de voir si ce chemin relève du domaine de l'ODA, de la ville ou du privé.

- Rue de Champagne : problème d'éclairage public (trois poteaux dans un jardin).

*Réponse :* M. le Maire précise qu'il est au courant et que les services s'en occupent.